

¨

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE VALANT MEMOIRE TECHNIQUE DU CANDIDAT**

**Procédure n° 287/2024 – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – LA TOURMALINE**

**(A joindre obligatoirement à l’offre)**

|  |  |
| --- | --- |
| **COORDONNEES DU CANDIDAT. :**  *(nom – adresse)* |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **CORRESPONDANTDU CANDIDAT :**  *(nom, prénom, téléphone, fax, adresse électronique de(s) la personne(s) en charge du dossier et des négociations le cas échéant)* |  |

**\* \* \* PREAMBULE \* \* \***

**Cadre de réponse technique valant mémoire technique à renseigner obligatoirement par le candidat et à remettre à l’appui de son offre conformément aux indications portées au Règlement de la consultation.**

La remise par les candidats de la présente trame renseignée est obligatoire. Il leur est toutefois possible de compléter la dite trame par des documents annexes à la condition impérative que ces documents soient clairement identifiés par la mention expresse et non équivoque de leurs intitulés (tout document rajouté au présent cadre non identifié ne sera pas pris en compte)

Une attention particulière devra être apportée aux renseignements de cadre de réponse technique qui constitue la proposition technique du candidat :

- Cette trame permettra au Pouvoir Adjudicateur de juger les candidats sur les éléments relatifs au critère valeur technique mentionné au règlement de la consultation.

- Il ne s’agit pas de reporter dans ce cadre les informations générales de l’entreprise relative à la candidature mais les éléments spécifiques à la consultation visée en objet, permettant de juger l’offre.

- En cas de groupement, il est loisible au candidat de présenter un mémoire commun ou un mémoire par cotraitant

Le présent cadre de réponse technique est un élément essentiel de l’offre sur laquelle le candidat s’engage.

Les renvois à des annexes seront limités au maximum, le cadre de réponse sera dûment complété dans chaque rubrique désignée.

**I-ORGANISATION DE LA PRESTATION**

*Présenter l’organisation prévue pour la réalisation de la prestation.*

**II – PARC MATERIEL UTILISE**

*Présenter les matériels qui seront affectés à la réalisation de la prestation.*

|  |
| --- |
|  |

**III- MOYENS HUMAINS**

*Présenter les moyens humains dédiés à la réalisation de la prestation (nombre d’intervenants, qualifications, encadrement…)*

|  |
| --- |
|  |

**IV - VOLET DEVELOPPEMENT DURABLE**

*Techniques et procédures utilisées respectueuses de l’environnement*

|  |
| --- |
|  |

*Matériel, produits et consommables utilisés respectueux de l’environnement*